

Orschwiller, le 21 décembre 2021

NOTE D'INFORMATION N° 13/2021

Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens, Chers Amis,

Vous avez été merveilleux !

Mille mercis à chacune et chacun pour l'énergie déployée pour décorer, illuminer vos maisons pour accueillir ces milliers de visiteurs qui sont tombés sous le charme de « Noël à Orschwiller »

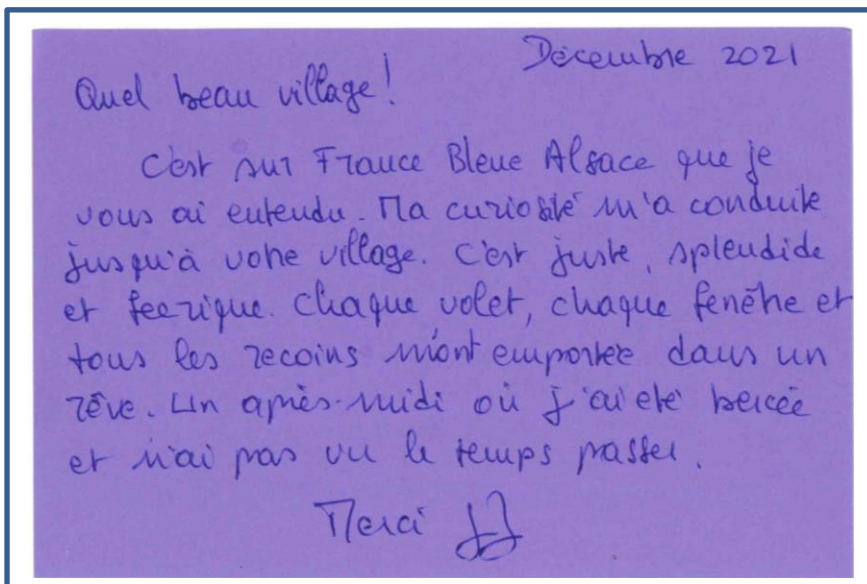
Mille mercis à tous les bénévoles, du village et d'ailleurs, qui se sont dévoués, une fois de plus, sans compter.

Emouvoir, étonner certainement, faire rêver et offrir du bonheur, c'est le pari réussi, même au-delà de nos espérances.

Malgré les difficultés du moment et les contraintes énormes qui nous ont été imposées, il fallait oser se lancer dans cette aventure.

Nous avons osé et nous avons été récompensés par cet engouement extraordinaire (plus de 20 000 visiteurs) et par ces très nombreux témoignages de félicitations, de reconnaissance et de sympathie qui nous sont parvenus.

Trois exemples parmi d'autres :



Ce marché de Noël était le plus beau et le plus magique que nous ayons jamais vu ! Et le récital, un moment d'anthologie ... Les enfants m'en parlent encore ...
Merci à toi, toute ton équipe et remercie M. DUCHÂBLE et M. Eric VIVION.
Grand merci pour ce cadeau !

Bonjour, je souhaitais simplement féliciter les organisateurs ainsi que tous les habitants d'orschwiller qui ont participé à ces magnifiques décors à travers votre jolie commune le week-end dernier. C'était simplement féerique et magique, et l'on peut dire « Chapeau ». Merci merci. Nous avons passé une journée délicieuse.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

En raison de l'état sanitaire, il ne nous sera pas possible de vous convier à notre traditionnelle cérémonie des vœux. A défaut, nous ferons un état des réalisations 2021 et des projets 2022 dans notre prochaine note d'information.



RAMASSAGE DES SAPINS

Cette année, l'amicale des sapeurs-pompiers a décidé de remplacer leur traditionnelle crémation par un broyage des sapins de Noël.

Les sapins peuvent être déposés devant vos domiciles dès le vendredi 14 janvier au soir et au plus tard le 15 janvier avant 10h00, pour leur ramassage.

Le broyage sera effectué le **15 janvier dans la cour de l'école** où vous pourrez venir chercher les broyats pour votre jardin à partir de 16h. Merci de vous munir de vos contenants pour le transport. Cette action vous est proposée gracieusement par l'amicale des sapeurs-pompiers qui vous propose de partager un petit verre en leur compagnie avec petite restauration sur place sur présentation du pass sanitaire.

Le bénéfice de cette action sera reversé à l'œuvre des pupilles qui est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET. Elle est reconnue d'utilité publique. Son premier rôle depuis sa création : le traitement des décès en Service Commandé et aider les familles dans l'accompagnement et le développement des enfants des défunts.

Nous vous attendons nombreux et d'ores et déjà l'amicale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2022. Prenez soin de vous.

DÉMATÉRIALISATION – DEMANDE AUTORISATIONS D'URBANISME SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

A partir du 3 janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Orschwiller, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc... Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

A savoir : les dossiers de demandes d'urbanisme en version papier restent néanmoins d'actualité.

MASQUES USAGÉS

Nous regrettons de devoir mettre fin à la collecte des masques usagés (pour des raisons de coût). Le bac de récupération des masques entreposé à proximité de la grille de l'école sera définitivement retiré fin du mois de décembre.

Anniversaires de janvier 2022

- 70 ans WALISZEK née GOETZ Marie-Rose (le 13 octobre)
- 70 ans KRETZ née GOETTELMANN Liliane, le 17
- 74 ans FAHRER née MEYER Lisiane, le 29
- 76 ans STOTZ André, le 09
- 76 ans HEINRICH Roland, le 17
- 78 ans MURER née PFERTZEL Anne-Marie, le 16
- 80 ans BOEHRER née ROLLY Brigitte, le 31
- 84 ans PHILIPPS née SURO Paulette, le 03

Pour la Municipalité,

Le Maire,

Claude RISCH





**Que 2022 soit synonyme de joies retrouvées,
de réussite, de bonheur et de santé**

Bonne et heureuse année !

Meilleurs Vœux 2022